

BLUE OCEAN EXTREME

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

This SDS conforms to the United Nations Globally Harmonized System (UN GHS)
Date of issue: 01/05/2017
Revision Date: 30/10/2018
Version number: 3.0

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

1.1 Identifiant du produit

Type de produit	Mélange
Dénomination commerciale :	BLUE OCEAN EXTREME
Description du Produit :	Détergent alcalin résistant et sans danger pour les métaux lourds

1.2 Utilisations identifiées adéquates de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange	Utilisation industrielle. Suivre impérativement le mode d'emploi.
-------------------------------------	---

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Coordonnées du fournisseur	
Nom : BLUE OCEAN OIL SUPPLY (PTY) LTD	
Adresse : 54 Edmonds Rd Glenwood Durban 4001 KwaZulu-Natal Afrique du Sud	Adresse postale : PO Box 263 Salt Rock 4391 KwaZulu-Natal Afrique du Sud
N° de tél. +27 31 3683934 sales@blueoceanoil.com	Courriel :

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	+27 82 775 6587
--------------------------	-----------------

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS-US	Lésions oculaires 1 H318 Corrosion/irritation de la peau 3 H316
------------------------------	--

BLUE OCEAN EXTREME

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

This SDS conforms to the United Nations Globally Harmonized System (UN GHS)
Date of issue: 01/05/2017
Revision Date: 30/10/2018
Version number: 3.0

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-US

Pictogrammes de danger (SGH-NU) :	 GHS 05
Mot indicateur (SGH-Nu) :	DANGER
Mentions de Danger (SGH-NU) :	H316- Provoque une légère irritation cutanée H318 - Provoque des lésions oculaires graves
Mentions de prudence (SGH-NU) :	P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé P273 - Éviter le rejet dans l'environnement P280- Porter des vêtements de protection/une protection oculaire P301 + 330 - EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche P332 + 352- En cas d'irritation cutanée : laver abondamment à l'eau P304 + 340 – EN CAS D'INHALATION - Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle puisse respirer confortablement P305+351+338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, et continuer à rincer À conserver au sec P422- Maintenir au frais

BLUE OCEAN EXTREME

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

This SDS conforms to the United Nations Globally Harmonized System (UN GHS)
Date of issue: 01/05/2017
Revision Date: 30/10/2018
Version number: 3.0

2.3 Autres dangers

Aucune donnée disponible.

SECTION 3 : COMPOSITION

Ethoxylate d'alcool C9-11, 5.5EO	N° de CAS 68439-46-3 < 10 %
Sel tétrasodique de l'acide L-glutamique et de l'acide N, N-diacétique (GLDA-Na4) (solution à 48 %)	N° de CAS : 51981-21-6 < 10 %
Métasilicate de sodium	N° CAS 6834-92-0 < 2 %

SECTION 4 : MESURES DE PREMIERS SOINS

4.1 Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	Faire sortir la victime pour qu'elle prenne de l'air frais. Consulter un médecin
Premiers soins après contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau.
Premiers soins après contact avec les yeux	Rincer à l'eau. Consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information supplémentaire disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Obtenir de l'assistance médicale. Pas d'information supplémentaire disponible.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :	Tout type de moyen d'extinction convient
Vêtements de protection :	Combinaison intégrale résistante aux produits chimiques avec appareil respiratoire autonome.

BLUE OCEAN EXTREME

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

This SDS conforms to the United Nations Globally Harmonized System (UN GHS)
Date of issue: 01/05/2017
Revision Date: 30/10/2018
Version number: 3.0

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie :	Le mélange est ininflammable
Risque d'explosion :	Le mélange n'est pas explosif
Réactivité :	Éviter tout contact avec les acides et les oxydants forts

5.3 Conseils aux pompiers

Instructions pour lutter contre un incendie	Suivre la procédure standard de lutte contre un incendie. Le produit est ininflammable et n'influencera donc pas l'approche de lutte contre un incendie ; faire preuve de prudence en cas d'incendie chimique
Protection de mise pour combattre un incendie	Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire
Équipement de protection spécial pour les pompiers	Combinaison intégrale résistante aux produits chimiques avec appareil respiratoire autonome.
Méthodes particulières	Aucune information supplémentaire
Autres informations	Aucune

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	Porter une salopette de protection, des lunettes et des gants.
-------------------	--

6.1.1 Pour le personnel non-secouriste

Aucune donnée supplémentaire disponible.

6.1.2 Pour les secouristes

Pas d'information supplémentaire disponible.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans les cours d'eau naturels

BLUE OCEAN EXTREME

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

This SDS conforms to the United Nations Globally Harmonized System (UN GHS)
Date of issue: 01/05/2017
Revision Date: 30/10/2018
Version number: 3.0

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyage des petits déversements :	Rincer à l'eau
Nettoyage des grands déversements :	Contenir avec une matière inerte

6.4 Référence aux autres sections

Voir aussi les sections 8 et 13.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions pour une manipulation sécuritaire :	Aucune information supplémentaire
---	-----------------------------------

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage :	Fûts en plastique acceptables
Surface de stockage :	Conditions fraîches et sèches

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ne s'applique pas.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle :	Il n'y a pas de limite d'exposition
--	-------------------------------------

8.2 Contrôles d'exposition

Mesures de contrôle technique :	Assurer une ventilation adéquate dans les phases d'utilisation
Protection individuelle - respiratoire :	Travailler dans des endroits bien ventilés
Protection personnelle - Mains :	Porter des gants
Protection individuelle - Yeux :	Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial en plastique
Protection individuelle - Peau :	Salopette, tablier en plastique, chaussures fermées
Protection contre les risques thermiques :	Ne s'applique pas
Contrôles de l'exposition environnementale :	Ne pas déverser dans les cours d'eau naturels. Respecter les réglementations locales en matière de déversement des déchets dans les cours d'eau.

BLUE OCEAN EXTREME

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

This SDS conforms to the United Nations Globally Harmonized System (UN GHS)

Date of issue: 01/05/2017

Revision Date: 30/10/2018

Version number: 3.0

Autres informations :	Penser à utiliser des bottes en caoutchouc lors de la manipulation du produit
-----------------------	---

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide
Apparence :	Liquide ambre clair
Seuil olfactif :	Aucune donnée disponible
pH :	12,5 - 13,5
Taux d'évaporation :	Aucune donnée disponible
Point de fusion :	Ne s'applique pas
Point d'ébullition initial :	100 °C
Point d'éclair :	Ne s'applique pas
Inflammabilité :	Ininflammable
Auto-inflammabilité :	Ne s'applique pas
Pression de vapeur :	Ne s'applique pas
Densité de la vapeur :	Ne s'applique pas
Densité :	1,01 kg/litre
Solubilité - Eau :	Complète
Solubilité - Solvant :	Insoluble
Solubilité - Coefficient :	Aucune donnée disponible
Propriétés explosives :	Ne s'applique pas
Propriétés comburantes :	Ne s'applique pas
Limites d'explosion :	Aucune donnée disponible
Température de décomposition	Ne s'applique pas

BLUE OCEAN EXTREME

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

This SDS conforms to the United Nations Globally Harmonized System (UN GHS)

Date of issue: 01/05/2017

Revision Date: 30/10/2018

Version number: 3.0

Seuil olfactif :

Aucune donnée disponible

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Aucun risque de réactivité autre que les effets décrits dans les sous-sections ci-dessous

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de polymérisation dangereuse

10.4 Conditions à éviter

Aucune

10.5 Matières incompatibles

Acides et agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë :	
Ethoxylate d'alcool C9-11, 5.5EO :	DL50 Dose virale (orale) : > 2 000 mg/kg. Cette valeur est estimée à partir d'essais sur des produits similaires.
Sel tétrasodique de l'acide L-glutamique et de l'acide N, N-diacétique (GLDA-Na4) (solution à 48 %)	DL50 Dose virale (orale) : > 2 000 mg/kg
Métasilicate de sodium :	DL50 dose virale (orale) : > 1 280 mg/kg
Corrosion/irritation cutanée :	Provoque une légère irritation cutanée

BLUE OCEAN EXTREME

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

This SDS conforms to the United Nations Globally Harmonized System (UN GHS)

Date of issue: 01/05/2017

Revision Date: 30/10/2018

Version number: 3.0

	Classification : H316 : Provoque une légère irritation cutanée pH : 12,5 - 13,5
Irritation ou lésions oculaires graves :	Peut causer des lésions oculaires irréversibles Classification : H318 : Provoque des lésions oculaires graves pH : 12,5 - 13,5
Sensibilisation respiratoire ou cutanée :	L'inhalation d'aérosols peut provoquer l'irritation des muqueuses
	La décomposition thermique peut provoquer le dégagement de vapeurs et de gaz irritants
Mutagénicité des cellules germinales :	Non classée
Cancérogénicité :	Non classée
Toxicité pour la reproduction :	Non classée
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) :	Non classée
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) :	Non classée
Risque respiratoire :	Non classée

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Ethoxylate d'alcool C9-11, 5.5EO	
Toxicité pour les poissons :	LC50 Dose : 1 - 10 mg/l Temps d'exposition : 96 hs

BLUE OCEAN EXTREME

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

This SDS conforms to the United Nations Globally Harmonized System (UN GHS)

Date of issue: 01/05/2017

Revision Date: 30/10/2018

Version number: 3.0

	Cette valeur est estimée à partir d'essais sur des produits similaires.
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques :	EC50 Dose : 1 - 10 mg/l Temps d'exposition : 48 hs Cette valeur est estimée à partir d'essais sur des produits similaires.
Toxicité pour les algues (<i>Skeletonema costatum</i>) :	EC50 Dose : 1 - 10 mg/l Temps d'exposition : 72 hs Cette valeur est estimée à partir d'essais sur des produits similaires.
Toxicité pour les bactéries (nitrifiant) :	EC50 Dose : 410 mg/l Temps d'exposition : 4 hs Cette valeur est estimée à partir d'essais sur des produits similaires.
Sel tétrasodique de l'acide L-glutamique et de l'acide N, N-diacétique (GLDA-Na₄) (solution à 48 %)	
Toxicité aiguë pour la <i>Daphnia magna</i>	EC ₅₀ > 100 mg/L Temps d'exposition : 48 hs
Toxicité pour les algues	EC ₅₀ > 100 mg/L Temps d'exposition : 72hs
Toxicité pour le poisson (truite arc-en-ciel)	LC ₅₀ > 100 mg/L Temps d'exposition : 96 hs
Métrasilicate de sodium	
Toxicité pour le poisson (<i>Brachydanio rerio</i>)	LC ₅₀ > 100 mg/L Temps d'exposition : 96 hs

12.2 Persistance et biodégradabilité

Ethoxylate d'alcool C9-11, 5.5EO	
Biodégradation	Facilement biodégradable > 60 % CO ₂ , 28 jours, essai de Sturm modifié (OCDE 301B). Biodégradation primaire > 90 %.

BLUE OCEAN EXTREME

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

This SDS conforms to the United Nations Globally Harmonized System (UN GHS)

Date of issue: 01/05/2017

Revision Date: 30/10/2018

Version number: 3.0

Sel tétrasodique de l'acide L-glutamique et de l'acide N, N-diacétique (GLDA-Na4) (solution à 48 %)	
Biodégradation	Facilement biodégradable [Essai en bouteille fermée et essai avec inoculum des rivières Maas et Rhin] Intrinsèquement et finalement biodégradable [Essai de Zahn-Wellens] Pas facilement biodégradable [Essai de Sturm modifié] Non biodégradable en conditions d'anaérobiose

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ethoxylate d'alcool C9-11, 5.5EO	
	Aucune information disponible
Sel tétrasodique de l'acide L-glutamique et de l'acide N, N-diacétique (GLDA-Na4) (solution à 48 %)	
Bioaccumulation	GLDA-Na4 a un Log Pow < 3
Métasilicate de sodium	
	Aucune information disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible
Écologie - sol	Aucune information

12.5 Effets nocifs divers

Effet sur le réchauffement climatique :	Le produit n'a aucun effet connu
Effet sur la couche d'ozone :	Le produit n'a aucun effet connu

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Recommandations relatives à l'élimination des déchets :	
Produit :	Ne pas jeter les déchets dans les égouts

BLUE OCEAN EXTREME

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

This SDS conforms to the United Nations Globally Harmonized System (UN GHS)
 Date of issue: 01/05/2017
 Revision Date: 30/10/2018
 Version number: 3.0

	Ne pas contaminer les étangs, les cours d'eau ou les fossés avec des produits chimiques ou des contenants usagés.
Emballages contaminés :	Vider le contenu restant. Éliminer de la même façon que le produit non utilisé. Ne pas réutiliser les récipients vides.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport terrestre (ADR/RID)	Transport par voie navigable (ADN)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)
N° de NU	Matières non dangereuses	Matières non dangereuses	Matières non dangereuses	Matières non dangereuses
Désignation officielle de transport des NU	Matières non dangereuses	Matières non dangereuses	Matières non dangereuses	Matières non dangereuses
Classe(s) de danger relative(s) au transport	Matières non dangereuses	Matières non dangereuses	Matières non dangereuses	Matières non dangereuses
Groupe d'emballage	Matières non dangereuses	Matières non dangereuses	Matières non dangereuses	Matières non dangereuses
Dangers environnementaux	Aucun(e)	Aucune	Aucune	Aucune
Ce produit n'est pas classé comme dangereux au sens de la législation sur le transport.				

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Statut de notification	
PORTÉE :	y (liste positive) Ce mélange contient uniquement des ingrédients qui ont fait l'objet d'un enregistrement préalable conformément

BLUE OCEAN EXTREME

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

This SDS conforms to the United Nations Globally Harmonized System (UN GHS)
 Date of issue: 01/05/2017
 Revision Date: 30/10/2018
 Version number: 3.0

	au règlement (CE) n° 1907/2006 (PORTÉE).
TSCA :	y (liste positive) Sur l'inventaire TSCA
AICS :	n (liste négative) Non conforme à l'inventaire
DSL :	q (quantité limitée) Ce produit contient les composants suivants répertoriés sur la liste canadienne NDSL. Tous les autres composants figurent sur la liste canadienne DSL.
ENCS :	y (liste positive) Sur l'inventaire, ou en conformité avec l'inventaire
KECI :	n (liste négative) Non conforme à l'inventaire
PICCS :	n (liste négative) Non conforme à l'inventaire
IECSC :	y (liste positive) Sur l'inventaire, ou en conformité avec l'inventaire
NZloC :	n (liste négative) Non conforme à l'inventaire
Pour l'explication de l'abréviation, voir la section 16.	
Réglementations européennes :	<p>Ce produit doit être considéré comme une préparation selon la législation de l'UE.</p> <p>Ce tensioactif est conforme aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.</p> <p>Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.</p>

BLUE OCEAN EXTREME

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

This SDS conforms to the United Nations Globally Harmonized System (UN GHS)
Date of issue: 01/05/2017
Revision Date: 30/10/2018
Version number: 3.0

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Étiquetage selon NOHSC : 1008 approuvé	
Symbole(s)	Xi Irritant
Phase(s) R	R41 Risque de lésions oculaires graves.
Phase(s) S	S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste médical. S39 Porter un appareil de protection oculaire/du visage. S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
Texte complet des déclarations H mentionnées à la section 2	
H318	Provoque des lésions oculaires graves
Explication d'état de notification	
PORTÉE :	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques
TSCA :	Inventaire TSCA
AICS :	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)
DSL :	Liste intérieure de substances (DSL)
ENCS :	Japon. ENCS - Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles
KECI :	Corée. Inventaire coréen des produits chimiques existants (KECI)
PICCS :	Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS)
IECSC :	Chine. Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)
NZloC :	Nouvelle-Zélande. Inventaire des substances chimiques

Manipuler et appliquer uniquement comme indiqué.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel des connaissances et la législation nationale en vigueur. Elles fournissent des indications sur les aspects du produit en matière de santé, de sécurité et d'environnement et ne doivent en aucun cas être interprétées comme une garantie de performance technique ou d'adéquation à des applications particulières. Étant donné que les conditions d'utilisation spécifiques sont indépendantes de la volonté du fournisseur, il incombe à l'utilisateur de s'assurer du respect des exigences de la législation applicable.

BLUE OCEAN EXTREME

MATERIAL SAFETY DATA SHEET

This SDS conforms to the United Nations Globally Harmonized System (UN GHS)

Date of issue: 01/05/2017

Revision Date: 30/10/2018

Version number: 3.0

PRÉPARÉES PAR

J HATTINGH